

DÉLIBÉRATION N°89

**OBJET : RAPPORT ANNUEL DE GESTION DU MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE
D'OZOIR-LA-FERRIÈRE – ANNÉE 2025**

Entendu l'exposé de Madame Christelle PUJO, Adjointe au Maire ;

Vu la loi n° 95.127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations des services publics ;

Vu la loi n° 2002-276 du 28 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

Vu les articles L.1411-3, L.1411-4 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le contrat de Délégation de Service Public signé le 28 décembre 2023 ;

Vu le rapport annuel établi par le concessionnaire, Entreprise SEMACO, sur la gestion du marché d'approvisionnement de la ville d'Ozoir-la-Ferrière pour l'année 2025 ;

Vu le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de la gestion du marché d'approvisionnement de la ville d'Ozoir-la-Ferrière pour l'année 2025 ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 14 septembre 2026 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

PREND ACTE du rapport annuel établi par le concessionnaire sur la gestion du marché d'approvisionnement pour l'année 2025,

PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2025.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul CHONION.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

La Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	31
Absents :	4
Pouvoirs :	4
Votants :	35

Convoqués le : 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, Maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Madame Ludvine BERTOLOTTI, Monsieur Antonio AMARAL, Madame Sandrine PONSOT, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Nadia FRANÇOIS, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Monsieur Anthiomané Cissé.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
Monsieur Cédric BLANC	à	Monsieur Teddy ROBIN
Monsieur Dov COHEN	à	Madame Sandrine COUPPÉ
Monsieur Fabien DARTIS	à	Madame Nadia FRANÇOIS

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul CHONION, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.